



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-49660>

Département(s) de publication : **62, 59, 80**

Annonce n° **25-49660**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : S.M.A.E.L.

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché global de performance pour la refonte et l'exploitation de l'usine de production d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys

Description : Le marché global sur performance pour la refonte et l'exploitation de l'usine de production d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys présente les principales caractéristiques suivantes : Pour le volet construction : réalisation des études de conception, suivi de l'instruction des dossiers réglementaires et réalisation des travaux de refonte de l'usine (refonte de la filtration, restructuration de la file eau, fiabilisation du pompage d'eau traitée, modification de divers équipements de l'usine, modification de la filière boues et démolition d'ouvrages). Pour le volet exploitation : la surveillance des ressources en eau et des périmètres de protection des prises d'eau, l'exploitation de la station d'alerte située à 2 km en amont de l'usine d'Aire-sur-la-Lys, l'exploitation des stations de relèvement et des réservoirs de Prêmesques (y compris le 3ème nouveau réservoir sur le site) et de Beuvry, l'exploitation des ouvrages de régulations, l'exploitation des postes de rechloration, l'exploitation des vannes automatiques du réseau d'amenée, l'exploitation des conduites des sites, l'exploitation des forages de secours, l'exploitation de l'usine avant, pendant et après les travaux de refonte, le suivi de la qualité des eaux. Le volet exploitation entre en vigueur dès le 1er janvier 2027 sur l'ensemble des ouvrages existants précités et se poursuivra à l'issue de la période d'observation des travaux de refonte de l'usine.

Identifiant de la procédure : 844c493c-e7bc-4000-8b11-db1e1ed0bd65

Identifiant interne : M2511

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure inclut une négociation, conformément aux dispositions de l'article R. 2124-3 du code de la commande publique. Les principales étapes de la procédure seront les suivantes : 1) Remise des candidatures ; 2) Au vu du dossier de candidature permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières des candidats, le SMAEL dressera la liste des candidats présentant les garanties suffisantes et admis à poursuivre la procédure de consultation et à présenter une offre initiale ; 3) Remise des offres initiales ; 4) Après ouverture des plis contenant les offres initiales des candidats admis à faire une offre et vérification de leur complétude, les offres initiales seront analysées ; 5) Le SMAEL engagera des négociations avec l'ensemble des soumissionnaires, dans le respect du principe d'égalité de traitement ; 6) À l'issue des négociations, les soumissionnaires seront invités à remettre une offre finale dans un délai fixé par le SMAEL. La commission d'appels d'offres se réunira au terme de l'analyse des offres finales afin de procéder aux choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, conformément aux critères mentionnés à l'article 7 du règlement de la consultation. Au regard de la décision de la commission d'appel d'offres, le Président du SMAEL réunira le comité syndical afin qu'il confirme la passation du marché et autorise le Président à signer le marché avec le soumissionnaire ou le groupement de soumissionnaires attributaire.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90733400 Services de traitement des eaux de surface

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 188, route de Mametz

Ville : Aire sur la lys

Code postal : 62120

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution concerne l'ensemble du territoire du SMAEL.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 112,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché global de performance pour la refonte et l'exploitation de l'usine de production d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys

Description : Le marché global sur performance pour la refonte et l'exploitation de l'usine de production d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys présente les principales caractéristiques sont les

suivantes : Pour le volet construction : réalisation des études de conception, suivi de l'instruction des dossiers réglementaires et réalisation des travaux de refonte de l'usine (refonte de la filtration, restructuration de la file eau, fiabilisation du pompage d'eau traitée, modification de divers équipements de l'usine, modification de la filière boues et démolition d'ouvrages). Pour le volet exploitation : la surveillance des ressources en eau et des périmètres de protection des prises d'eau, l'exploitation de la station d'alerte située à 2 km en amont de l'usine d'Aire-sur-la-Lys, l'exploitation des stations de relèvements et des réservoirs de Prêmesques (y compris le 3ème nouveau réservoir sur le site) et de Beuvry, l'exploitation des ouvrages de régulations, l'exploitation des postes de rechloration, l'exploitation des vannes automatiques du réseau d'amenée, l'exploitation des conduites des sites, l'exploitation des forages de secours, l'exploitation de l'usine avant, pendant et après les travaux de refonte, le suivi de la qualité des eaux. Le volet exploitation entre en vigueur dès le 1er janvier 2027 sur l'ensemble des ouvrages existants précités et se poursuivra à l'issue de la période d'observation des travaux de refonte de l'usine.

Identifiant interne : M2511

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90733400 Services de traitement des eaux de surface

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 188 route de Mametz

Ville : Aire sur la lys

Code postal : 62120

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution concerne l'ensemble du territoire du SMAEL.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2026

Durée : 100 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Au titre de la capacité juridique des candidats : 1° Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise ; 2° Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise ; 3° Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique ; Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le marché public compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations. 4° Description détaillée de l'entreprise : forme juridique (extrait K-bis original de moins de trois mois), moyens en personnel, structure capitalistique. Au titre de la capacité économique et financière des candidats : 1° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles ; 2° Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; 3° Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années. Au titre des capacités techniques et professionnelles des candidats : 1° Une liste de travaux similaires ou équivalents à ceux objet du volet "Travaux" du RC ; 2° Une liste de services similaires ou équivalents à l'exploitation de l'usine de production d'eau potable d'Aire-sur-la-Lys, fournis au cours des trois dernières années ; 3° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ; 4° L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise ; 5° L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité, auxquels le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; 6° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; 7° La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ; 8° L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; 9° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 10° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou équivalents : - FNTP 164 : Génie civil station de pompage ; refoulement, relèvement, station traitement d'eau potable ou d'eau usée ; - FNTP 633 : Alimentation BT et automatisme. Habilitation Secret Défense : - Déclaration de l'officier de sécurité pressenti : le représentant légal du candidat ou de chaque membre du groupement doit désigner la personne qui exercera la fonction d'officier de sécurité au sens de l'IGI 1300 susmentionnée. A cet effet, le candidat ou chaque membre du groupement fournit une déclaration de l'officier pressenti établie conformément au modèle figurant en Annexe 19 de l'IGI 1300. - Attestation n°3 : - Attestation sur l'honneur selon laquelle il dispose de l'habilitation préalable exigée en application des articles R. 2311-1 et suivants du code de la défense et précisant qu'aucun changement dans la direction ou dans les statuts de la personne morale n'est intervenue depuis la délivrance de la précédente habilitation. A cet effet, le candidat ou chaque membre du groupement produira une attestation conforme au modèle figurant en annexe 22 de l'IGI 1300 susmentionnée. - Ou, si à la date de remise des candidatures, le candidat ou un membre du groupement ne dispose pas de cette habilitation préalable : attestation sur l'honneur selon laquelle il s'engage à initier les

démarches de demandes d'habilitation en vue de l'obtention de l'habilitation préalable exigée en application des articles R. 2311-1 et suivants du code de la défense. - Attestation n°3bis : si le candidat ou un membre du groupement est une personne morale de droit étranger, il doit nécessairement être établi sur le territoire d'un Etat avec lequel la France dispose d'un accord général ou spécifique de sécurité. Ce candidat ou membre du groupement doit produire, conformément aux dispositions de l'article 4.4.1.4 f) de l'IGI 1300 susmentionnée une attestation justifiant de son habilitation et délivrée par l'autorité compétente de l'Etat dont il relève. - Attestation n°4 : une attestation sur l'honneur certifiant que les candidats ont pris connaissance des dispositions de l'article R 2311-6-1 du code de la défense. - Liste des personnes habilitées Secret Défense : les candidats sont informés que, pour les besoins d'établissement de leur offre, ils seront susceptibles d'avoir à prendre connaissance d'informations classifiées.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global sur 40 points

Description : Ce critère sera apprécié, à partir des éléments présentés dans l'offre, notamment dans le mémoire technique prévu à l'article 5.3 du présent règlement de la consultation, au regard des éléments suivants : Montant global du marché tel que définit à l'article 2.2 de l'acte d'engagement ; Pertinence économique et justification des modalités de modulation des prix forfaitaires R1 Exploitation liés aux volumes d'eau en gros livrés ; Pertinence et cohérence du coût des travaux au regard de la proposition technique proposée ; Montants des garanties à première demande et des engagements associés. Il est précisé que les éléments d'appréciation ci-dessus ne sont pas des sous-critères mais des éléments qui seront globalement pris en compte par le SMAEL pour juger le critère ; ils ne sont donc ni pondérés, ni hiérarchisés.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Conditions techniques d'exploitation sur 20 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éléments suivants : Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre en termes d'entretien, de maintenance et de renouvellement des biens du service intégrés dans le périmètre de la délégation, afin d'assurer leur bon état de fonctionnement. Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre sur les performances d'exploitation minimales mentionnées dans le cahier des garanties souscrites - volet exploitation, ainsi que celles allant au-delà de celles mentionnées dans le cahier des garanties souscrites. Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre pour la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de connaissance

et de gestion patrimoniale déclinée en plans d'actions et description de l'organisation prévue - Outils de programmation du renouvellement Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre en termes de système d'information (méthode, moyens et engagements relatifs aux obligations contractuelles définies au projet de contrat). Engagements du soumissionnaire ou moyens mis en oeuvre en termes de moyens humains. Le syndicat attachera de l'importance : A la pertinence de l'organisation des moyens humains ; A la pertinence de la quantité et de la qualité du personnel affecté au service ; A l'affectation de personnels dédiés spécialement au marché. Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre en termes de continuité d'activité - Résilience - Gestion de crise : méthode, moyens et engagements relatifs aux obligations contractuelles définies au projet de contrat. Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre en termes de transparence et de gouvernance avec le SMAEL : méthode, moyens et engagements relatifs aux obligations contractuelles définies au projet de contrat. Il est précisé que les éléments d'appréciation ci-dessus ne sont pas des sous-critères mais des éléments qui seront globalement pris en compte par le SMAEL pour juger le critère ; ils ne sont donc ni pondérés, ni hiérarchisés.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Travaux de refonte de l'usine sur 30 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éléments suivants : Niveaux de garantie apportés sur les performances de traitement annoncées au Cahier des garanties souscrites Process, Equipements et fiabilité des installations : - Pertinence et justification des choix techniques concernant la filière de traitement, son dimensionnement et sa conception - Pertinence des dispositions prévues pour assurer la fiabilité des installations Analyse basée sur les Mémoires Techniques n°1, n°2 et n°3, le cahier des Garanties Souscrites Electricité-automatisme et cybersécurité : - Pertinence et justification des choix techniques concernant la conception, le dimensionnement et l'exécution des installations "électricité-automatisme" (y compris panneaux photovoltaïques) - Qualité des matériels et matériaux proposés et garanties apportées au Cahier des garanties souscrites - Pertinence de l'approche cybersécurité Analyse basée sur les Mémoires Techniques n°4 et n°9, le cahier des Garanties Souscrites Travaux Génie-Civil, terrassements, VRD, démolition : - Pertinence et justification des choix techniques concernant la conception, le dimensionnement et l'exécution des ouvrages pour la partie Génie-Civil, géotechnique, terrassements et travaux de VRD, ainsi que les travaux de démolition - Qualité des matériels ouvrages GC et matériaux de construction, et garanties apportées au Cahier des Garanties Souscrites - Pertinence des choix par rapport à la sécurisation des ouvrages contre les actes malveillants Analyse basée sur les Mémoires Techniques n°5 et n°9, le cahier des Garanties Souscrites et le carnet de plans Organisation des études et du chantier, phasage, mise en Service : - Pertinence de l'organisation des études et chantier, du phasage et du planning, prise en compte des contraintes de continuité de service et garanties associées, prise en compte des contraintes du site - Pertinence de la démarche BIM - Pertinence de l'organisation prévue pour la mise en service Analyse basée sur les Mémoires Techniques n°6, n°7, le cahier des Garanties Souscrites, le carnet de plans et le SOPAQ Exploitabilité, Ergonomie et sécurité des installations : - Pertinence et justification des choix techniques concernant l'exploitabilité, l'ergonomie des installations, les conditions de travail et la sécurité du personnel - Garanties apportées concernant les conditions

de travail (niveaux sonores, température, éclairage, humidité) Analyse basée sur les Mémoires Techniques n°1, n°8 et le cahier des Garanties Souscrites et le carnet de plans Il est précisé que les éléments d'appréciation ci-dessus ne sont pas des sous-critères mais des éléments qui seront globalement pris en compte par le SMAEL pour juger le critère ; ils ne sont donc ni pondérés, ni hiérarchisés.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Conditions environnementales et sociales d'exécution sur 10 points

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éléments suivants : Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre afin de renforcer et d'optimiser la gestion des déchets et la démarche d'économie circulaire, tant en phase exploitation qu'en phase travaux ; Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre afin de réduire les nuisances olfactives, sonores et visuelles (travaux et exploitation) ; Part d'exécution du marché que le soumissionnaire s'engage à confier à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans ; Engagements du soumissionnaire et moyens mis en oeuvre en matière de biodiversité ; Engagement du soumissionnaire dans la réduction des consommations énergétiques Engagement du soumissionnaire dans la gestion des émissions de GES.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://e-marchespublics.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 04/06/2025

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 02/06/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Informations relatives aux délais de recours : La procédure peut être contestée par la voie d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat sur le fondement de l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA). Le contrat signé peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du CJA, dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat conformément aux articles R.551-7 et suivants du CJA. Un recours de pleine juridiction contre le contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles, peut être formé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, éventuellement assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du CJA).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : S.M.A.E.L.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : S.M.A.E.L.

Numéro d'enregistrement : 25590289200017

Adresse postale : 241, route Nationale

Ville : Premesques

Code postal : 59840

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : Daniel Defives

Adresse électronique : contact@smael.fr

Téléphone : 0320108788

Adresse internet : <https://www.smael.fr>

Profil de l'acheteur : <https://e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5 RUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE

Ville : Lille

Code postal : 59000

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Adresse internet : <https://lille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 878cafcb-9404-4a26-9c09-364efbc73809 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2025 à 15:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2025